

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 69 (2007)
Heft: 4

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale

Invitation à la démonstration de machines dans le canton du Jura

Les quelque 130 membres qui se sont retrouvés à l'assemblée générale de l'Association fribourgeoise de l'équipement technique de l'agriculture ont approuvé l'augmentation de la cotisation annuelle de CHF 5.-. Au comité, pour le district du Lac, Pierre-André Burnier, Sugiez, succédera à Jean-Marc Cressier, démissionnaire.

En 2006, la grande manifestation sur le maïs, qui a attiré près de 1200 personnes, fut le point fort des activités. Démonstration de machines, informations pour la culture du maïs et techniques de récolte, cet événement s'est déroulé à Grangeneuve. Dans son introduction, le président Auguste Dupasquier, la Tour-de-Trême, constate que, durant ces dernières années, les techniques de récolte sont un bon exemple illustrant l'énorme développement agrotechnique. Si la technique est captivante, les bons conseils à l'achat restent essentiels. Il faut reconnaître les besoins réels du point de vue économique, examiner l'accroissement de l'efficacité et simplifier les travaux, ajoute-t-il. La communication reste une priorité pour exploiter des machines en commun. Communiquer avec les consommatrices et les consommateurs est à écrire en capitales. «En fin de compte, c'est eux qui paient des impôts et vont aux urnes», souligne Auguste Dupasquier.

Ces dernières années, on constate que les tests de pulvérisateurs sont bien rôdés, relève le gérant Roger Berset. Ils ont lieu dans tous les districts, une fois tous les quatre ans. Dans le canton, on recense 930 pulvérisateurs. La fiabilité et la technique des appareils s'améliore d'année en année, ajoute Roger Berset. La section soutient ces tests par un montant de CHF 20.- par appareil.

L'année dernière, 266 jeunes ont suivi les cours préparatoires pour le permis F/G. Plus de deux tiers ont réussi la première fois. 43 écoliers ont cependant échoué la deuxième fois.

Le bilan 2006 est bouclé par un bénéfice de CHF 878.25 avec un mouvement de recettes et de dépenses d'environ 87000 francs. Pour parer aux futures dépenses, l'assemblée décide d'augmenter la cotisation annuelle qui passera de 50 à 55 francs.

Roger Berset présente les activités de l'année en cours et relève la démonstration de machines qui se déroulera le 13 juin 2007 à Fregiécourt, (JU) consacrée aux techniques de non-labour et au semis direct. Vu l'intérêt de ses membres, l'AFETA organise le voyage en car, aller et retour, au Jura. La section prévoit également un montant pour sponsoriser le voyage de ses membres à l'Agritechnica de Hanovre, un voyage organisé à la base pour les lecteurs de Technique Agricole.

Après cette assemblée, c'était au tour de l'Association fribourgeoise d'ensilage de tenir ses assises annuelles. Le conseiller national Jean-François Rime, directeur des scieries Despond SA, à Bulle, s'est exprimé sur l'avenir de l'industrie suisse du bois.



Ueli Zweifel



Pour Nicolas Dafflon de la police cantonale fribourgeoise, l'heure est maintenant à la retraite. Pendant 30 ans, il a organisé les cours préparatoires pour l'obtention du permis F/G. Roger Berset prend congé de Nicolas Dafflon et le remercie pour ses prestations. Son successeur est Dominique Sallin, également de la police cantonale. (Photo: Ueli Zweifel)

Vaud



Formation pour obtenir le permis G

Permis également reconnu pour la conduite de cyclomoteur

Formation théorique valable pour la catégorie F (véhicule limité à 45 km/h)

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteur du permis de conduire de la catégorie G. Il est possible de passer l'examen un mois avant l'anniversaire.

Nos cours théoriques, d'une durée de deux après-midi (le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30), contribuent au succès de cette épreuve. Ils sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent de 10 à 15 participants.

Prix: membre ASETA-VAUD: CHF 50.-, non-membre: CHF 100.-

Retourner le bulletin d'inscription pour permis G à:
ASETAT, Mme Anne-Lise Amez-Droz, 1147 Montricher, tél./fax 021 864 59 25

Nom/Prénom (du participant)

Date de naissance

Membre ASETA-Vaud oui non

Prénom (du père)

Téléphone

Portable

Adresse

NPA, localité

Demande de permis déjà adressée au Service des automobiles oui non

Lieu désiré

Aigle Eysins Morges Moudon Yverdon

Période souhaitée

2^e semestre 2007 1^{er} semestre 2008 2^e semestre 2008

Jura

Mise au point

Suite à la dernière assemblée annuelle de la section à Asuel, non seulement Marcel Ackermann et Josi Willemann ont démissionné du comité, mais aussi Jean-Luc Fleury de Miécourt. Jean-Luc Fleury a siégé plus de 20 ans au comité. C'est Guillaume Roy de Porrentruy qui lui succède.